



LE MOT DU MAIRE

Vous le savez, la panne accidentelle du dispositif automatisé de chloration de l'eau, non détectée par le système d'alerte, a conduit la Commune à procéder à une chloration manuelle provisoire. Il en est résulté un taux de chlore temporairement supérieur au niveau habituel.

Si cette situation a pu conduire certaines personnes à ressentir un goût de chlore plus prononcé, la potabilité de l'eau n'a en revanche pas été altérée comme le montrent les analyses effectuées par l'Agence régionale de santé.

L'entreprise 6'tem chargée de la maintenance des installations a rétabli le bon fonctionnement du dispositif de chloration dès le 1^{er} septembre et le dosage de chlore est désormais conforme à son niveau antérieur.

Deux enseignements doivent être tirés de cette situation :

1) En dépit d'un matériel récent encore sous garantie, j'ai demandé à l'entreprise de proposer des améliorations visant, par exemple par un dédoublement des équipements, de prévenir pareil incident à l'avenir.

2) L'information de la population ne pouvant à l'heure actuelle être diffusée que par voie papier, je souhaite créer une base de données d'adresses électroniques de tous les habitants, qui permettra l'envoi de méls en temps réel.

Des informations pratiques vous seront données dans la prochaine édition du journal municipal.

Philippe GREINER

INFORMATIONS / SERVICES

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le service d'accueil périscolaire fonctionne à nouveau depuis le **3 septembre** :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- de **7h30 à 8h30** à l'école maternelle
- de **12h00 à 13h30** et de **16h00 à 18h30**, au foyer socioculturel

Pour l'accueil des enfants le matin, il est rappelé qu'une inscription est obligatoire **48 heures à l'avance**.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ; la MPT est à votre disposition pour tous renseignements et pour l'enregistrement des inscriptions de vos enfants.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les **15 et 16 septembre**, l'église Saint Barthélémy et la chapelle du « Bon Dieu de Pitié » seront ouvertes au public de **10h à 18h** ; la verrière « Art Nouveau » en mairie sera ouverte au public de **10h à 18h**. Entrée Libre.

L'association « Mon Village » ouvrira également son musée lorrain de **10h à 12h et de 14h à 18h**. Vous pourrez y consulter les archives et faire partager vos connaissances et souvenirs du village.

CŒUR DE VILLAGE

Les travaux de réhabilitation du centre village doivent s'achever en septembre. Voici le planning prévisionnel :

- 1^{ère} semaine : changement des bordures de trottoir rue du Moulin
- 2^{ème} semaine : pose des enrobés de chaussée sur tout le chantier
- 3^{ème} semaine : pose du mobilier urbain et des candélabres
- 4^{ème} semaine : pose des enrobés de trottoir.

Les riverains sont invités à faire preuve de prudence aux abords du chantier et à respecter les mesures de restriction de circulation lors de la pose des enrobés.

VESTIAIRE TENNIS

La Commune projette de doter le club de tennis d'un nouveau vestiaire. Les travaux devraient avoir lieu au 4^{ème} trimestre.

Dans cette perspective, la vente du vestiaire actuel est envisagée. Les habitants intéressés sont invités à se faire connaître en mairie. Une visite du bâtiment pourra être organisée.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte à domicile des encombrants concerne **en priorité les personnes à mobilité réduite et personnes âgées.**

Le volume collecté par foyer est limité à 2 m³ et ne doit comporter aucun débris de plus de 1m80 de long et pesant plus de 80 kg.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire, la demande d'enlèvement doit être faite auprès de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch au **03 82 86 81 81.**

Un rendez-vous vous sera proposé pour le passage du camion ; merci de déposer vos encombrants sur le trottoir devant chez vous, la veille du rendez-vous.

ECONOMIES D'ENERGIE

L'espace Info Energie (EIE) du Nord Mosellan propose d'organiser une « balade thermique » à l'attention des habitants. Il s'agit d'une action de sensibilisation sur la rénovation énergétique des logements. L' EIE apporte tous conseils utiles pour permettre aux ménages de faire un choix éclairé.

Si vous êtes intéressé par une visite à votre domicile, vous pouvez vous inscrire en mairie durant le mois de septembre.

Pour toute autre information, contacter :
M. Pierre-Antoine CZUDAKIEWICZ
Espace Cormontaigne à Yutz
03.82.87.45.32
mosellenord@eie-grandest.fr

TOUR DE MOSELLE

A l'occasion du passage du 33^{ème} Tour de Moselle cycliste **le dimanche 16 septembre**, la circulation des véhicules sur la route départementale dans la traversée de la Commune ne pourra se faire que dans le sens Fameck / Ranguieux / Hayange **de 11 h à 13 h.**

Le stationnement de tous véhicules sera interdit dans les rues de Morlange et de la Raide Côte **de 11 h à 13 h.**

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

VIDE GRENIER

A l'occasion du vide-grenier organisé le **dimanche 9 septembre** par la Maison Pour Tous, le stationnement et la circulation des véhicules sont interdits dans les rues de Neufchef et St Barthélémy. Le stationnement sera également impossible sur la place de la République à proximité des commerces.

Pour les dernières inscriptions, prendre contact avec M. Roger LUDWIG (Tél 03.82.52.64.59).

U.S. RANGUEVAUX (2)

Faisant suite à l'accession en division supérieure, le club va créer des équipes de football en catégories U6, U7, U8 et U9 pour la saison 2018-2019, cela s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Les catégories d'âges sont :
- les jeunes nés en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 inclus.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à M. Alain KELLER, Président (03.82.57.00.45), M. Sylvain MELLA (06.03.04.91.64), Mme Christine KELLER (06.25.65.24.52).

U.S. RANGUEVAUX (1)

Ayant la volonté de se reconstruire et de repartir sur de nouvelles bases, l'équipe fanion s'était engagée, l'an passé, en 4^{ème} division.

Au terme de la saison, l'objectif est atteint. L'USR reprend sa place dans le championnat de 3^{ème} division du District Mosellan. Toute l'équipe municipale les félicite pour ce parcours.

Ranguevaux évoluera ainsi, pour la saison 2018/2019 à venir, dans le groupe « H MATIN » composé des équipes suivantes :

Veymerange 3
Gandrange 3
Hayange 3
Mondelange 3
Pierrevillers 2
RANGUEVAUX
Richemont 2
Rombas 3
Uckange 3

Le détail des rencontres (dates, lieux et horaires) est consultable sur le site du District Mosellan, au lieu suivant :

<https://moselle.ff.fr/>

Nous leur souhaitons une excellente saison et de confirmer leur bonne forme en se maintenant dans ce championnat.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Pas de messes au mois de septembre.